

Zeitschrift: Helvetische Militärzeitschrift
Band: 13 (1846)

Artikel: Aperçu historique sur l'artillerie suisse
Autor: Massé, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-91707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aperçu historique sur l'artillerie suisse.

Par J. MASSÉ, lieut.-colonel d'artillerie de Genève.

Jusqu'à-présent on s'est peu occupé de recherches historiques sur l'introduction et le développement de l'artillerie et des armes à feu en général en Suisse ; peut-être a-t-on été retenu dans ce travail par la difficulté à se procurer les documens qui peuvent éclairer sur ce sujet. Ces documens ne peuvent être trouvés que dans les archives et bibliothèques des nombreux états dont se compose la Confédération suisse ; ils sont ainsi fort épars et quelquefois enfouis ou gardés de manière qu'il est très-difficile de les obtenir.

Les anciennes chroniques de Justinger, de Schilling, Tschudi, Bluntschly, et les histoires d'Ochs, Muller, Mai, de Watteville, de Rodt, Zellweguer etc. sont les sources qui fournissent des détails intéressans ; mais c'est aussi, surtout pour les tems plus modernes, dans les registres des conseils des différens cantons qu'on puise des renseignemens précieux.

Le document qui fait mention de l'usage en Suisse des armes à feu, à l'époque la plus reculée, est l'ouvrage de Cissati, secrétaire d'état de Lucerne, qui a écrit des collectanea sur l'histoire de Lucerne, qui sont encore manuscrits dans la bibliothèque de cette ville. En racontant ce qui s'était passé à l'année 1378, il fait mention d'artillerie, d'arquebuses et de poudre dont on se servait alors et qui avaient été inventées

et mises en usage à Augsbourg. Il ajoute : que quelques auteurs prétendent que cette invention est beaucoup plus ancienne, *ce dont* (dit-il) *on a un exemple dans un petit canon (Stücklein) qui fut trouvé en terre dans les ruines du château d'Uffhausen, près de Willisau, à quelques lieues de Lucerne.*

Or ce château où habitaient et florissaient aux 12^e et 13^e siècles les nobles de ce nom, fut détruit en 1308. Ce document rapporterait donc à une époque bien ancienne l'existence d'une bouche à feu en Suisse, mais il est difficile cependant de baser quelque chose de certain sur un renseignement unique et aussi vague, quoique pourtant ce document (que nous avons lu sur l'original lui-même, n^o. 12 lettre B. à l'an 1378, fol. 43) soit fort authentique et provienne d'un historien recommandable et lui-même homme d'état.

La ville de Bâle paraît être la première ville en Suisse qui ait adopté réellement l'usage de l'artillerie ; d'après les registres publics et d'après l'histoire d'Ochs, elle en aurait eu déjà en 1380 ; cette année là, le gouvernement de cet état aurait fait fabriquer deux bouches à feu, et en 1390 il fit venir un maître-canonnier à sa solde.

D'après les chroniques de Justinger qui vivait et écrivait en 1420, on peut présumer qu'en 1384 au siège de Burgdorf, et qu'en 1388 au siège de Nidau les Bernois y auraient fait déjà usage d'armes à feu ; cependant on peut avoir du doute à cet égard, d'après la manière dont le chroniqueur en fait alors mention, et l'importance au contraire avec laquelle il raconte plus tard l'achat fait en 1413 par les Bernois de (Büchsen) pièces achetées à Nuremberg ; cependant ce serait possible, puisqu'à Bâle on en avait déjà et que d'après la chronique de Zurich et d'après Muller, il paraît qu'en 1393 les armes à feu étaient déjà en usage dans cette dernière ville.

Les registres de la ville de St. Gall disent qu'en 1391 cette ville acheta d'un nommé Niedstein une *Büchse*, arquebuse ou canon, *afin*, est-il dit, *qu'on puisse tirer* (damit man

schliessen kann). L'abbé également dans ce tems avait déjà des armes à feu, cependant les rapports des batailles de Nothkersegk et du Stoss ne font aucune mention de l'emploi de ces'armes, et Zellweguer dit que le 15 septembre 1465 il y eût un traité d'alliance entre la ville de St. Gall et les Appenzellois d'une part, et la ville de Feldkirch de l'autre, dans lequel il est dit que si les Confédérés demandent du secours à la ville de Feldkirch, celle-ci doit le fournir à ses propres frais, sauf si elle fournit des *Büchsen* ou d'autres *Belagerungswerkzeuge* dans lequel cas la ville doit être indemnisée. En 1408, Hartmann, dans son histoire de St. Gall, dit alors positivement qu'en cette année les St. Gallois perdirent une *Büchse* au siège de Brégenz et que leur meilleur *Büchsenmeister* était un nommé Mogg, natif de St. Gall; ce qui au reste est confirmé par les chroniques de St. Gall, qui parlent au surplus des *Blyden* ou machines de guerre qu'on y employait aussi.

Fribourg fut aussi l'une des premières villes de la Suisse, où l'artillerie fut introduite; elle y date également de la fin du 14^e siècle; ce qui se comprend facilement d'après l'état d'hostilités dans lequel se trouvait constamment cette ville à cette époque; d'après les registres de cet état et des mémoires de Mr. de Mulinen, Fribourg possédait déjà en 1402 des bouches à feu et avait un maître-canonnier à sa solde, nommé Hans Grézy. Celui-ci s'engagea solennellement devant le grand autel de l'église cathédrale de St. Nicolas au service de cette ville, à y former des élèves et à ne faire part de sa science à personne, sans l'autorisation spéciale de l'autorité. On voit qu'en 1409, lors des démêlés de la maison d'Autriche avec la ville de Bâle, les troupes combinées des villes de Bâle, de Berne, de Strasbourg et de Soleure, marchèrent contre Rheinfelden et Istein, pourvues de sept grosses bouches à feu; mais dont, il est vrai, la plus grande partie appartenait aux Strasbourgeois. Cette artillerie tira du matin au soir contre

ce dernier château et l'endommagea assez pour le faire troubler dans le Rhin. La ville de Lucerne aussi à cette époque possédait déjà des bouches à feu, car dans les registres de cette ville de l'année 1412, il y est fait mention d'artillerie appartenant à la ville.

L'achat d'artillerie le plus important et le plus certain, qui soit constaté à cette époque est celui qui fut fait dans les années 1413 et 1415 par l'état de Berne et dont, comme nous l'avons déjà dit plus haut, Justinger parle comme d'une chose extraordinaire et d'une grande importance. Augmentant alors ses domaines par plusieurs conquêtes dont la défense l'obligeait à se tenir sans cesse en état de guerre, la république de Berne donc, dans ces années, fit venir à grands frais de Nuremberg une certaine quantité d'artillerie considérable pour elle et pour l'époque. Ces achats consistèrent en deux grosses coulevrines et huit canons en fer. Les deux premières étaient du calibre de 96 livres et les autres de 36. Les difficultés qu'on eût à surmonter et les frais qu'on fut appelé à faire pour l'arrivage de ces bouches à feu à Berne, furent considérables; le gouvernement prit en même tems deux maîtres-canonnières à sa solde, qui furent chargés du service des pièces nouvelles et de former de jeunes citoyens pour les aider.

Les Bernois ne tardèrent pas à avoir une occasion importante de se servir de cette artillerie, et ils le firent avec un grand succès devant les murs de Baden en Argovie: cette ville, la plus considérable que possédât l'archiduc en Suisse et celle qui offusquait le plus les Bernois et les Zuricois, était défendue par deux châteaux et par une forte garnison. Vainement les troupes combinées de Zurich, Lucerne, Schwytz s'étaient réunies devant cette ville et l'avaient assiégée, elle résista constamment; mais les Bernois, en mai 1415, ayant joint l'armée assiégeante avec leur train d'artillerie, firent changer l'état des choses; au bout de peu de jours, ayant fait aux murs de cette ville des brèches considérables avec

leurs immenses boulets de pierre, un assaut général fut donné et la ville se rendit.

Quoique la ville de Zurich eût déjà, en 1393, quelques armes à feu, il paraît néanmoins que ce n'est qu'en 1425 que le gouvernement de cet état se pourvut aussi de grosse artillerie. Dans cette année il fit venir de Nuremberg douze pièces de gros canons de 36 à 48 livres, ainsi que quelques maîtres-canonnières pour dresser des élèves à ce service nouveau et dont on commençait à sentir l'importance; on voit dans l'histoire qu'en 1438 les Zurichois employèrent leurs coulevrines et leurs canons contre les châteaux de Nidberg et de Freudenberg; mais, comme le dit Muller, on avait alors encore plus de bouches à feu que d'habileté à s'en servir; deux de ces coulevrines sautèrent devant ce dernier château *).

Dès cette époque les états suisses travaillèrent à se procurer de l'artillerie et l'augmentèrent dans leurs arsenaux autant que leurs moyens le leur permirent; les états de Schwytz, de Glaris, et d'autres même, peu en état de faire de grandes dépenses, firent cependant aussi tous leurs efforts pour en acquérir, en sorte que pendant la guerre qui eût lieu contre Zurich en 1443, alliée alors avec l'archiduc, et dans les années suivantes on voit déjà figurer un assez grand nombre de pièces des deux côtés.

On en employa même sur l'eau, car pendant cette guerre il se livra plusieurs combats sur le lac de Zurich où les Zurichois, ainsi que les gens de Schwytz et de Glaris,

*) Nous croyons que cet achat de grosses bouches à feu fut le premier à Zurich; mais nous regrettons en général dans le cours de cet ouvrage, de n'avoir pas eu sur l'artillerie de cet important état de la Confédération autant de renseignemens que nous l'eussions désiré, feu Mr. le colonel H., à qui nous nous étions adressés, nous ayant répondu qu'il ne pouvait nous en donner.

avaient fait construire de grandes barques garnies de parapets et armées de bouches à feu. Il y eût des barques de Zuricois qui portèrent jusqu'à 8 fauconneaux, et des barques de Schwytz et de Glaris qui eurent 8 fauconneaux et deux canons pour les défendre. En cette même année les Zuricois, pour défendre le château de Gruningen, employèrent 4 grandes pièces, 2 pièces à boulets de pierre et beaucoup de coulevrines.

Au siège de la ville de Zurich en 1444 par les Confédérés le feu des grosses pièces de la ville incommoda tellement l'armée assiégeante, que celle-ci fut obligée de se retirer hors de portée; l'artillerie nombreuse des assiégeans, fournie surtout par les Bernois, les Bâlois et les Lucernois, fit aussi de son côté un feu considérable; les chroniques du tems disent, qu'elle tira jusqu'à 750 coups, nombre prodigieux pour cette époque; mais il paraît que lorsqu'elle tirât beaucoup, elle était fort mal pointée et faisait peu d'effet, car ce feu si soutenu n'eût pour tout résultat que d'endommager quelques maisons de la ville et ne put point faire brèche aux murs d'enceinte.

Depuis ce moment les Suisses, principalement les Bâlois, les Bernois et les Zuricois, employèrent constamment l'artillerie dans les sièges assez fréquens qu'ils avaient l'occasion d'entreprendre. A cette époque la Suisse hérissée de bois n'offrait pas des routes très-praticables pour de gros charrois, et le transport de la grosse artillerie et de ses munitions était fort coûteux; néanmoins à plusieurs reprises dans l'histoire on voit ces états mettre de l'artillerie en mouvement; ainsi en août 1444, Bâle envoya un train d'artillerie avec plusieurs maîtres-canonniers pour faire le siège de Farnsbourg, réputé alors imprenable. En septembre 1445 le même état fournit à l'armée confédérée de grosses pièces pour le siège de Rheinfelden, parmi lesquel-

les une appelée Römerin était d'un poids énorme. Enfin en 1468 l'armée confédérée fit le siège de Waldshut avec 12 pièces de gros calibre qu'avaient fourni les Bernois et avec 6 qu'avaient fourni les Zuricois.

L'artillerie qu'on avait en Suisse à cette première époque était excessivement imparfaite. Les bouches à feu étaient fort massives et lançaient en général des projectiles en pierre d'un poids énorme. Entr'autres une des pièces que les Bernois menèrent à Waldshut était si grosse qu'elle donna une peine infinie à l'y conduire; à Zurich, à la même époque, il y avait aussi une bouche à feu si grosse qu'à peine 24 chevaux entiers pouvaient la mettre en mouvement. Les anciennes chroniques au reste qui sont encore dans la bibliothèque de Berne donnent de l'artillerie de cette époque des descriptions et des dessins qui montrent fort bien ce qu'elle était alors.

Les premières pièces qu'on eût en Suisse, comme celles qu'on avait au reste ailleurs, consistaient en un canon composé de barres de fer soudées ensemble et cerclées comme un tonneau par des cercles en fer. Ce canon était monté sur une espèce d'affût ou plutôt sur un bloc de bois fort peu élevé, qu'on plaçait sur un char pour le mener sur la place où on voulait l'employer; après l'en avoir descendu, on l'enterrait pour lui donner l'élévation nécessaire, et pour en empêcher le recul, on l'appuyait par derrière au moyen d'une grosse pièce en bois ou en pierre, retenue par des piquets plantés en terre; pour préserver les hommes qui servaient la bouche à feu, des projectiles ou des traits de l'assiégeant, on y adaptait à ces canons ou bombardes, comme on les appelait alors, un abri, c'est-à-dire un couvert composé de planches épaisses liées les unes avec les autres, tenu entre deux montants à droite et à gauche de la pièce. Cet abri s'abaissait au devant de

la bombarde et abritait ainsi les servans pendant qu'ils la chargeaient; on le relevait lorsqu'on voulait tirer *).

A l'époque de la guerre de Zurich (1443), on vit paraître en Suisse des pièces moins massives qu'on plaçait sur des affûts mobiles et à roues, dont on se servait pour les sièges et même ensuite pour les champs de bataille. On les appelait *Tarrisbüchsen*. Ces *Tarrisbüchsen*, dont le nom provenait d'un ancien mot *Tarras* ou *Tarris* qui signifiait un retranchement en terre derrière lequel la bouche à feu était placée, consistaient en un canon moins pesant et monté sur un affût, et était retenu par derrière par une partie massive en bois; cette sorte de bouche à feu était destinée ordinairement à faire l'office de pièce de position, l'affût au surplus qui n'avait ni échantignoles ni flasques ressemblait extrêmement aux affûts à l'anglaise actuels.

L'organisation de ces bouches à feu était telle, comme on le voit, que pour leur donner un degré plus ou moins grand d'élévation ou d'inclinaison, on n'avait pas d'autre moyen que d'abaisser la queue de l'affût, en l'enfonçant plus ou moins en terre, ou d'élever au contraire cette même queue d'affût; aussi voit-on qu'on conserva très-longtems avec la nouvelle artillerie l'usage des anciennes machines de guerre, dont le résultat offrait plus de certitude et dont le service était bien connu des ingénieurs de ce tems;

*) Dans l'ancienne chronique du Sr. de Lalain on lit la description de l'établissement en batterie d'une bombarde avec son manteau ou abri. *Or est vérité (y est-il dit) qu'on fait aux deux côtés d'une bombarde et d'un manteau, tranchées et fossées pour être à couvert, tant pour aviser l'abatture que la bombarde fait, comme aussi pour le canonnier prendre sa visée etc.* (année 1453).

Il y a encore dans l'arsenal de Bâle une belle bombarde en fer, provenant à ce qu'on pense, de la bataille de St. Jacques, où elle fut prise; le sac est en fer forgé, revêtu de 30 cercles en fer, avec un renfort dans le milieu; elle est sans tourillons; elle a 13 pouces de diamètre.

ce grave inconvénient, ainsi que le perfectionnement apporté au mode de la fabrication des pièces, amenèrent l'idée de donner aux bouches à feu ce qu'on a appelé *Tragzapfen* (des tourillons), pour qu'elles ne fussent plus placées d'une manière fixe sur leurs affûts, mais qu'au contraire ne reposant que sur ces espèces de bras ou soutiens, elles pussent avoir un mouvement d'oscillation tout-à-fait indépendant de l'affût, et qui permit de leur donner plus facilement de l'inclinaison ou de l'élévation.

Le mécanisme de pointage qu'on adapta d'abord à ces pièces fut très-simple, mais aussi fort imparfait. Il consistait en un appareil composé de deux espèces de bras en bois courbés en forme de cornes, reposant chacun sur l'un des côtés de l'affût et hauts environs de deux pieds. Ces bras étaient percés de trous, dans lesquels on plaçait une cheville en fer sur laquelle reposait la culasse du canon. On donnait plus ou moins d'élévation à la bouche à feu, en plaçant la cheville dans des trous plus ou moins élevés, et en élevant ainsi plus ou moins la culasse.

On parvint ainsi, en rendant l'artillerie plus mobile et en lui donnant une exécution de tir plus convenable, à pouvoir l'employer sur les champs de bataille et on arriva particulièrement à l'adoption des canons appelés (*Feldschlangen*) coulevrines de campagne dont les Suisses ne commencèrent à se servir que peu avant les guerres de Bourgogne et qui étaient encore bien massives, lourdes et imparfaites; la longueur de ces pièces avait été augmentée pour avoir plus de portée et peu à peu les fonderies s'étant établies, elles furent fabriquées en fer coulé et même en métal à canon *).

*) Dans le milieu du 16^e siècle un fondeur, nommé Champlite, avait établi un atelier à Soleure, où il fabriquait des cloches et des canons. A cette époque il y avait aussi à Zurich une fonderie où l'on fondait cloches et canons.

Ainsi on vit peu à peu surgir les différentes classes de bouches à feu qui composaient en général les trains d'artillerie à sa feu du 15^e siècle. En première ligne les anciennes pièces uniquement destinées aux opérations de défense ou de siège appelées du mot générique en allemand *Metzen*, en français bombardes, lançant d'énormes boulets de pierre, et les carthaunes ou gros canons lançant des boulets en fer de 25 à 85 livres; puis les coulevrines de divers calibres de 30 à 35; les coulevrines de campagne du calibre de 20; les demi-coulevrines du calibre de 15; ensuite les faucons et fauconneaux lançant des boulets de 5 à 1 livre et même moins encore, et enfin les arquebuses à croc portées sur des chars ou des chevaux de bât, servant à la défense et à l'attaque des châteaux et lançant des boulets de $\frac{1}{4}$ de livre environ.

L'usage des armes à feu portatives se développa aussi en Suisse comme celui de l'artillerie; il est probable même que leur introduction précéda l'emploi des grosses bouches à feu, car, comme on l'a vu plus haut, il paraît qu'il y aurait eu des arquebuses en 1380 à Bâle et 1393 à Zurich.

Néanmoins ce ne fut que dans le courant du 15^e siècle que leur usage prit quelque consistance et qu'on vit successivement employer les canons ou coulevrines à main et les arquebuses. En 1436 dans la guerre au sujet de Toggenburg, au combat du 3 mai entre les gens de Schwytz et les Zuricois, il y est fait mention d'armes à feu, et dans la guerre de 1444 dans les combats qui eurent lieu sur le lac de Zurich, outre l'artillerie que portaient les barques de part et d'autre, il y avait aussi des arquebuses. Dans les chroniques de Schilling on voit des dessins de ces embarcations qui en avaient plusieurs.

Vers l'année 1450 on commença dans les différentes villes de la Suisse à établir des tirages et des prix pour

les tirs de ces armes (à Genève le tirage de l'arquebuse fut établi en 1474) *).

Dans le principe ces armes furent fort imparfaites ; elles consistaient en un tube ou canon de fer, plus ou moins long, enchassé sur un bois portatif. On y mettait le feu en allumant la poudre placée à la lumière avec une mèche, ou simplement avec un charbon ardent.

Ces armes cependant alors étaient plutôt envisagées comme artillerie que comme armes portatives et on s'en servait beaucoup pour défendre les châteaux et les postes retranchés. Ainsi en 1468 on voit qu'au siège de Waldshut, dont nous avons déjà parlé, les arquebusiers, encore en très-petit nombre, ne furent point appelés à faire partie du corps de troupes envoyé par les Confédérés à la rencontre de l'archiduc d'Autriche, qui venait au secours de cette ville, mais qu'ils furent tout laissés avec le corps chargé de continuer le siège de cette place.

Peu à peu ces armes furent perfectionnées et on en vint à la fin du siècle à avoir des arquebuses plus convenables et d'un service plus utile et plus approprié aux besoins de la guerre sur les champs de bataille. Mais bien que les armes à feu portatives eussent apparu en Suisse encore assez tôt, et que bien plus tard les Suisses aient montré beaucoup de disposition et d'aptitude pour leur emploi, néanmoins il fallut encore assez de tems avant que leur usage y fut familier et répandu généralement.

*) Dans une brochure récemment publiée par Mr. le chevalier Cibrario à Turin, cet archéologue fait mention expresse de titres, qu'il a découverts qui établissent d'une manière certaine que déjà dans les années 1347 et 1348 on fabriqua et on fit usage d'arquebuses (ou Schioppi) dans les vallées du Piémont. Ces arquebuses pesaient 59 à 60 livres anciennes de Turin, c'est-à-dire environ 22 kilogr.

Il est certain que dans le commencement le peuple suisse répugnait à l'emploi de ce nouveau genre d'armes, et que les miliciens qui, d'après les ordonnances du tems, devaient, à leurs frais, se procurer les armes nécessaires pour combattre, continuèrent longtems à se munir des anciennes armes et refusèrent d'en acquérir des nouvelles. Avec les anciennes armes l'infanterie suisse avait à cette époque acquis une grande renommée, les hommes qui la composaient étaient accoutumés à l'usage de leurs piques, de leurs hallebardes, de leurs longues épées et de leurs massues, avec lesquelles ils avaient remporté des victoires; de plus ces anciennes armes étaient en rapport avec leur force corporelle et leur bravoure naturelle, qui les portaient à combattre de près et non de loin, comme cela était le cas avec les armes à feu, aussi dans plusieurs occasions essentielles ce manque d'armes à feu se fit vivement apercevoir.

Plusieurs gouvernemens suisses et entr'autres celui de Berne sentant cependant alors toute l'importance de lutter à armes égales avec les peuples voisins, avec lesquels ils étaient en guerre ou pouvaient l'être, cherchèrent à surmonter ces difficultés et à différentes reprises, entr'autres en 1487, en 1499 ils rendirent des ordonnances et prirent toutes les mesures possibles pour qu'il y eût dans les contingents un nombre suffisant d'hommes munis d'armes à feu. On chercha à exciter l'émulation et à encourager par des prix les tireurs à se distinguer par leur adresse. En janvier 1499 on décréta à Berne que chaque homme qui se présenterait sous les rangs avec son arquebuse, aurait outre la solde ordinaire un Schilling de haute-paye. Malgré tous les efforts ce ne fut cependant, comme le disent Mrs. Mai et de Rodt dans leurs histoires militaires de la Suisse, que tout-à-fait à la fin du 15^e siècle que les arquebusiers furent décidément et régulièrement introduits dans les armées confédérées.

Au tems des guerres de Bourgogne, ce qui faisait la force de l'infanterie suisse c'étaient les piquiers et les hal-lebardiers, et quoiqu'alors l'artillerie fut déjà en usage dans les armées suisses cependant, comme nous l'avons dit, le nombre des bouches à feu qui possédaient les différens cantons était encore peu considérable, et les arquebuses étaient surtout une arme fort peu commune en Suisse, les anciennes armes étant toujours celles qui étaient préférées de beaucoup. Même à l'époque des guerres du Milanais en 1499 et dans les années suivantes, il n'y avait encore que 60 à 70 arquebusiers tout au plus que l'on plaçait tantôt dans les premiers rangs de l'armée, tantôt entremêlés avec les piquiers, suivant la nature du champ de bataille et les dispositions du commandant. Au commencement du 16^e siècle que l'arquebuse fut rendue plus légère et fut raccourcie, la cinquième partie des Freiknechte ou aventuriers soit éclaireurs fut alors armée de cette arme, afin de ne pas être retardés dans leurs manœuvres qui exigeaient de la promptitude. A la répugnance que montrèrent dans le principe les Suisses, à se servir des armes à feu en général, se joignit encore la faiblesse des moyens pécuniaires des particuliers et des gouvernemens eux-mêmes, qui étaient loin de pouvoir faire les grandes dépenses que nécessitaient l'achat de ces nouvelles armes, fort chères dans le tems, et l'approvisionnement en poudre et en projectiles qu'elles entraînaient.

Aussi on a lieu d'être grandement surpris, quand on voit plusieurs historiens anciens et modernes, en traitant des guerres du duc de Bourgogne avec les Suisses, parler de la nombreuse artillerie et de la grande quantité d'armes à feu, que les Suisses avaient employé à cette époque et notamment à la bataille de Morat, assertion renouvelée souvent par plusieurs écrivains militaires, même les plus recommandables; c'est surtout un passage des mémoires

de Commines qui a induit en erreur à cet égard; ce passage a servi d'autorité et c'est sur sa foi que ce fait a toujours été avancé et répété.

En faisant mention du rassemblement de l'armée des ligues alliées pour la bataille de Morat (juin 1476), sur laquelle au surplus il ne donne aucuns détails militaires, cet historien dit: *Les dits alliés, comme il me fut dit par ceux qui y étaient, pouvaient bien être 31,000 hommes de pied, bien choisis et bien armés, c'est à savoir 11,000 piquiers, 10,000 hallebardiers, 10,000 coulevriniers et 4000 cavaliers.* L'armée confédérée à Morat paraît en effet s'être montée à peu près à ce nombre de combattans, mais quant au nombre de 10,000 coulevriniers, nous pensons, avec plusieurs savans historiens suisses modernes, que c'est une grande erreur dans laquelle est tombé Commines.

En lisant les différens auteurs suisses qui ont rendu compte des guerres de Bourgogne et en faisant un examen approfondi des combats qui s'y livrèrent, il est impossible d'y trouver un nombre d'armes à feu en rapport avec celui indiqué par Commines, qui aurait été le tiers de l'armée. Dans les affaires de la guerre de Bourgogne qui précédèrent les batailles de Grandson et de Morat, on voit que quant à de la grosse artillerie l'armée confédérée en eût à diverses reprises pour les sièges qu'elle eût alors l'occasion de faire; Berne et Soleure envoyèrent quelques bouches à feu, mais en fort petite quantité avec leurs contingens; conformément à une convention spéciale la presque totalité de cette artillerie fut fournie par les villes impériales, par Bâle, par l'archiduc, et surtout par la ville de Strasbourg alliée avec les Suisses et déjà riche à cette époque en armes à feu *); ainsi devant Héricourt, d'après

*) Il paraît que déjà à cette époque Strasbourg était très-avancée en artillerie et renommée à cet égard, car des vers allemands de ce tems disaient:

la chronique de Wurstisen, Strasbourg avait fourni 14 bouches à feu, savoir 8 coulevrines, 4 bombardes à boulets de pierre et 2 gros canons, dont l'un était considérable, puisqu'il dût être attelé de 18 chevaux entiers; Bâle avait envoyé des machines de siège, avec une bouche à feu considérable qu'on appelait *der Rüd* (mit ihrem grossen Feuerbrecher, dem Rüd).

Cette artillerie du reste, malgré tous ses efforts, ne put ébranler les murs de la forteresse et les soldats impatients demandaient l'assaut à grands cris. Devant Blamont les bouches à feu qui y furent employées provinrent également de la ville de Strasbourg, de Bâle, de l'archiduc, et une de Berne. Strasbourg envoya encore ici dix coulevrines, une bombarde et un gros canon attelé de dix-huit étalons; ce gros canon placé dans un bois sur une hauteur répandit la terreur dans toutes les rues de la ville, et on voit aussi que dans le partage du butin ou récompensa spécialement les Strasbourgeois à cause des grands frais que leur avait occasionné leur artillerie. On a conservé les noms des quatre principales bouches à feu qui figuraient à ce siège savoir : le grand canon de Strasbourg, l'Autruche, (der Strauss); une pièce de l'archiduc d'Autriche *), la petite Catherine (Kätherlein); une grande pièce de batterie de Bâle, die Reimerin (la Rimeuse), et enfin une autre probablement de Berne, nommée die Metze (la Courtisane).

der Veneter Macht
 der Augsburger Pracht
 der Nurnberger Witz
 der Strassburger Geschütz.

(Rodt. Burg. Krieg.)

*) Cette pièce fut plus tard employée de nouveau par les Autrichiens à Dorneck contre les Suisses. Les Bernois la prirent et l'emmenèrent à Berne, où elle a été conservée jusqu'en 1798 dans l'arsenal de cette ville.

Quant aux armes à feu portatives, on ne voit point, dans les affaires dont nous venons de parler, que les contingens suisses en eussent non plus un nombre remarquable et que les arquebuses y aient joué quelque rôle important ; à Hericourt quelques-unes furent réparties dans les deux corps qui furent formés pour aller à la rencontre de l'ennemi, mais ce fut, armée de ses hallebardes et de ses longues piques, que l'infanterie suisse combattit chevaleresquement selon son ancienne coutume, et qu'elle obtint la victoire (ce fut ici que l'avoyer Scharnachthal conquît lui-même une grosse coulevrine ennemie qu'il emmena en triomphe à Berne). A Blamont également les Suisses, mal pourvus d'armes à feu et de munitions, appuyant leurs flancs par des barricades de charriots, se tirèrent d'affaire avec leurs hallebardes et leurs longues piques.

A Grandson l'armée confédérée, forte de 18,000 hommes environ, eût avec elle de l'artillerie et des arquebusiers. Elle eût 25 à 30 canons au plus, mais il ne paraît pas qu'ils fussent d'aussi gros calibres que dans les affaires précédentes. Berne avait insisté pour qu'on évitât des opérations de siège et pour qu'on marchât droit à l'ennemi; Strasbourg et Bâle fournirent une grande partie de ces bouches à feu, la première de ces villes en avait envoyé 12.

Il est difficile de préciser le nombre d'arquebusiers qui figurèrent dans cette bataille et par quels états ils furent fournis, toutefois il n'y en eût pas une grande quantité. Dès les premières nouvelles de l'approche de l'armée bourguignonne, dans les demandes de secours qui furent adressées par les Suisses à leurs alliés d'Allemagne, il fut fortement insisté sur l'envoi d'armes à feu grosses et petites. *Envoyez-nous*, leur écrivait-on de Berne, *des canons, des arquebusiers, de la poudre, et des cavaliers, et nous débarrasserons l'Allemagne de cet ennemi turbulent.* Strasbourg, Bâle, l'archiduc, les villes de Souabe, promi-

rent d'en envoyer; mais il paraît que la plus grande partie du secours annoncé en arquebusiers n'arriva pas pour prendre part à la bataille. On peut juger par ces demandes réitérées que les états suisses n'étaient pas encore très-riches dans ce genre de troupes; néanmoins quelques-uns de ces états en avaient envoyé, mais il est évident que ce ne fut pas en grand nombre. Dans les phases de la bataille, on voit qu'à diverses reprises 300 tireurs de Berne, de Schwytz, de St. Gall, servant d'éclaireurs au gros de l'armée, combattirent vaillamment et rendirent des services à l'armée, et que celle-ci fut aussi efficacement soutenue par quelques bouches à feu, dont une partie de Berne qui, quoique légères, n'avaient été amenées qu'à grand'peine; mais ce fut avec ses anciennes armes et son courage que l'infanterie suisse se couvrit de gloire, et ce fut toujours contre les masses de hallebardes et de longues piques que vinrent se briser tous les efforts de la cavalerie bourguignonne, quoique celle-ci fut soutenue par une artillerie formidable.

Quant à la bataille de Morat, à laquelle se rapporte directement le passage de Commines dont nous avons parlé, les Suisses y employèrent certes bien de l'artillerie et des arquebuses, mais le nombre de ces armes ne fut pas à beaucoup près semblable à celui indiqué par Commines. L'armée confédérée, forte de 30 à 34 mille hommes, avait avec elle 30 à 35 bouches à feu; la ville de Strasbourg encore ici en avait fourni une grande partie car elle avait envoyé douze coulevrines ou Streitbüchsen (pièces de combat). Bâle et d'autres villes en avaient aussi fourni; cette artillerie en général, à ce qu'il paraît, ne comprit point de pièces de très-gros calibre; 200 maîtres-canonniers la servaient, dont 80 venaient de Strasbourg et d'autres villes impériales, 50 de Bâle; elle figura surtout en grande partie en tête des corps de troupes et fut mise en batterie

par les Montagnards qui de leurs bras vigoureux les traversèrent par delà les fossés et la mirent en position d'être fort utiles *).

Quant aux armes à feu portatives, ou arquebuses, quoiqu'après une lecture attentive des divers auteurs suisses qui ont donné des relations détaillées de la bataille, on ne puisse arriver à préciser le nombre exact de celles qui y furent employées, cependant on peut conclure qu'il n'y en eut pas plus de 2000 à 2500 tout au plus. (Wieland dans son histoire porte ce nombre à 3000, mais il y comprend encore les arbalétriers.)

Sur ce nombre mille environ avaient été fournis par l'archiduc d'Autriche, 300 par l'évêque et la ville de Strasbourg, 200 par l'évêque et la ville de Bâle, 3 à 400 par d'autres alliés; le surplus aurait été fourni par les cantons suisses eux-mêmes.

Déjà, comme nous l'avons dit, avant la bataille de Grandson, les gouvernemens des cantons, sentant leur pénurie en armes à feu, s'étaient adressés avec instance à leurs alliés, pour leur en demander; dans la diète, qui avant la bataille de Morat, fut tenue à Lucerne le 17 mars, pour s'occuper du nouvel armement nécessaire, on réitéra ces demandes aux villes impériales et alliées, et à l'archiduc d'Autriche; on leur demanda des archers et 1000 arquebusiers; quoique cependant, d'après le rapport qui fut fait dans cette même diète,

*) Nous ne parlons pas ici de l'artillerie dont les Suisses avaient armé la ville de Morat; elle provenait presque en entier de celle prise à Grandson. Elle était servie par 25 maîtres-canoniers de Bâle. Le duc de Bourgogne fit mettre, à ce qu'il paraît, 80 grosses bouches à feu en batterie contre cette ville, qui tonnèrent pendant plusieurs jours de suite contre les murailles sans produire de résultat satisfaisant; on peut juger par là de l'efficacité de l'artillerie de ce tems. De nos jours une artillerie aussi considérable anéantirait en peu d'heures une enceinte pareille à celle qu'avait Morat à cette époque.

on avait fait la remarque que les Bourguignons craignaient beaucoup plus les piques des Suisses que leurs armes à feu, parce qu'ils maniaient mieux les premières que les dernières.

Du reste ces arquebusiers qui furent répartis dans les divers corps d'avant-garde s'y distinguèrent, ce fut surtout à l'attaque de la haie retranchée dont les Bourguignons avaient couvert leurs positions et qui était défendue par 40 coulevrines, que les arquebusiers et les archers rendirent de grands services, en se portant avec impétuosité sur cette redoutable batterie et mettant hors de combat par leurs coups bien dirigés la plus grande partie des canoniers bourguignons et entr'autres leur chef; ainsi ces terribles coulevrines furent prises et retournées immédiatement par les Suisses, elles servirent en leurs mains à décider la déroute du prince qui les avait amenées.

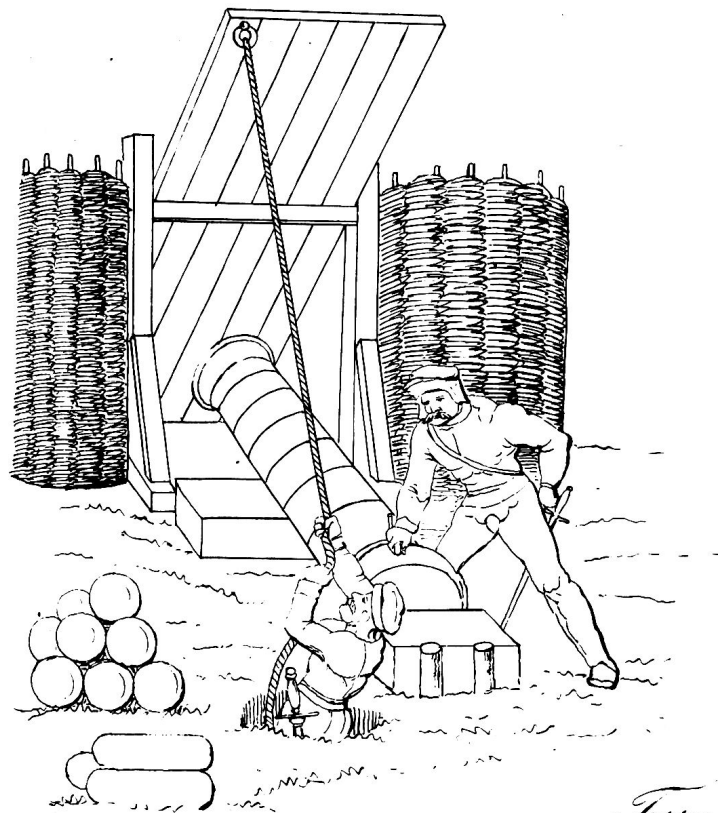
Ces détails bien sommaires suffirent cependant pour prouver, que bien que dans cette guerre les Suisses fussent alliés avec des états riches et mieux fournis qu'eux en artillerie et en armes à feu, l'on est bien loin de pouvoir retrouver, dans la bataille de Morat, les 10,000 coulevriniers dont parle Commines, chiffre que quelques auteurs suisses pensent même pouvoir être réduit d'un zéro.

Commines n'avait entendu que le narré que fit en sa présence à Louis XI le prince de Tarente, qui avait quitté le camp du duc de Bourgogne pour aller faire son rapport au roi, au moment où l'armée confédérée n'était pas seulement encore toute rassemblée sur le champ de bataille et par conséquent avant le commencement de l'affaire. D'après l'état des armes à feu en Suisse, aux combats dont nous avons parlé et qui précédait la bataille de Morat, il eût été impossible que dans l'espace de peu de mois les Suisses eussent fait d'aussi considérables acquisitions pour avoir le tiers de l'armée muni d'armes à feu.

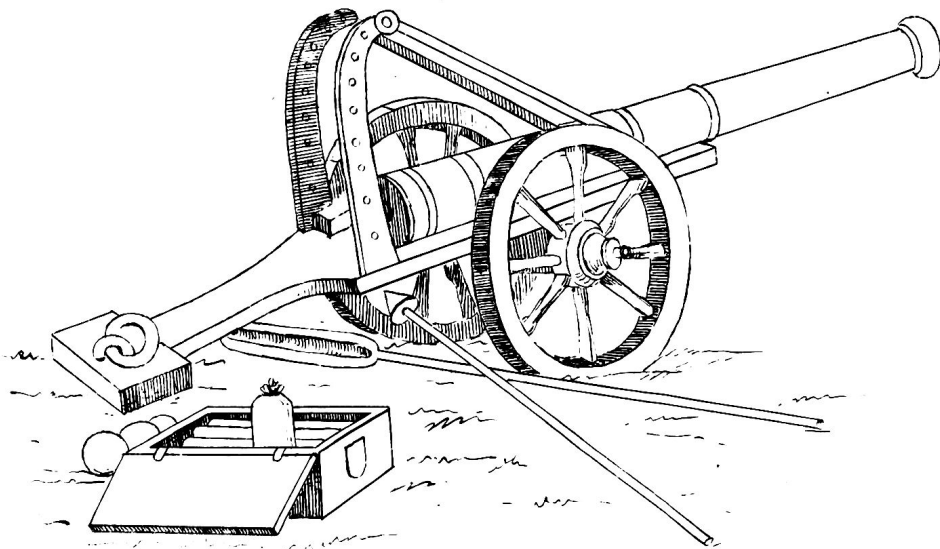
Comme ils avaient conquis à Grandson un grand nombre de canons, ils auraient pu à toute rigueur en avoir une grande quantité à employer à Morat, mais comme on l'a dit, ils se bornèrent à en avoir une trentaine; il eut fallu avoir beaucoup de canonniers et d'ailleurs une grande partie de ces pièces auraient été de trop gros calibre pour eux, et la plus grande partie était déjà disséminée; quant aux arquebuses, dont ils avaient aussi conquis 800 à Grandson, peut-être en utilisèrent quelques-unes dans des châteaux ou même à Morat, mais toutefois elles ne leur furent pas d'un grand secours, n'ayant pas des arquebusiers formés pour s'en servir; cet état de pénurie de tireurs d'ailleurs dura encore longtemps en Suisse, car, comme on le verra plus bas dans les guerres d'Italie en 1513, les chefs bernois dans leurs rapports se plaignaient encore du manque d'armes à feu.

L'on voit donc évidemment que le nombre de ces armes indiqué par Commynes, à Morat, était prodigieusement exagéré, aussi nous-a-t-il paru fort important, dans l'intérêt de la vérité historique, de réfuter le passage de cet historien, qui a été souvent répété.

Bombarte ancienne



Coulverine de campagne.



Torras Rückse, avec son abri.

